

Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC)

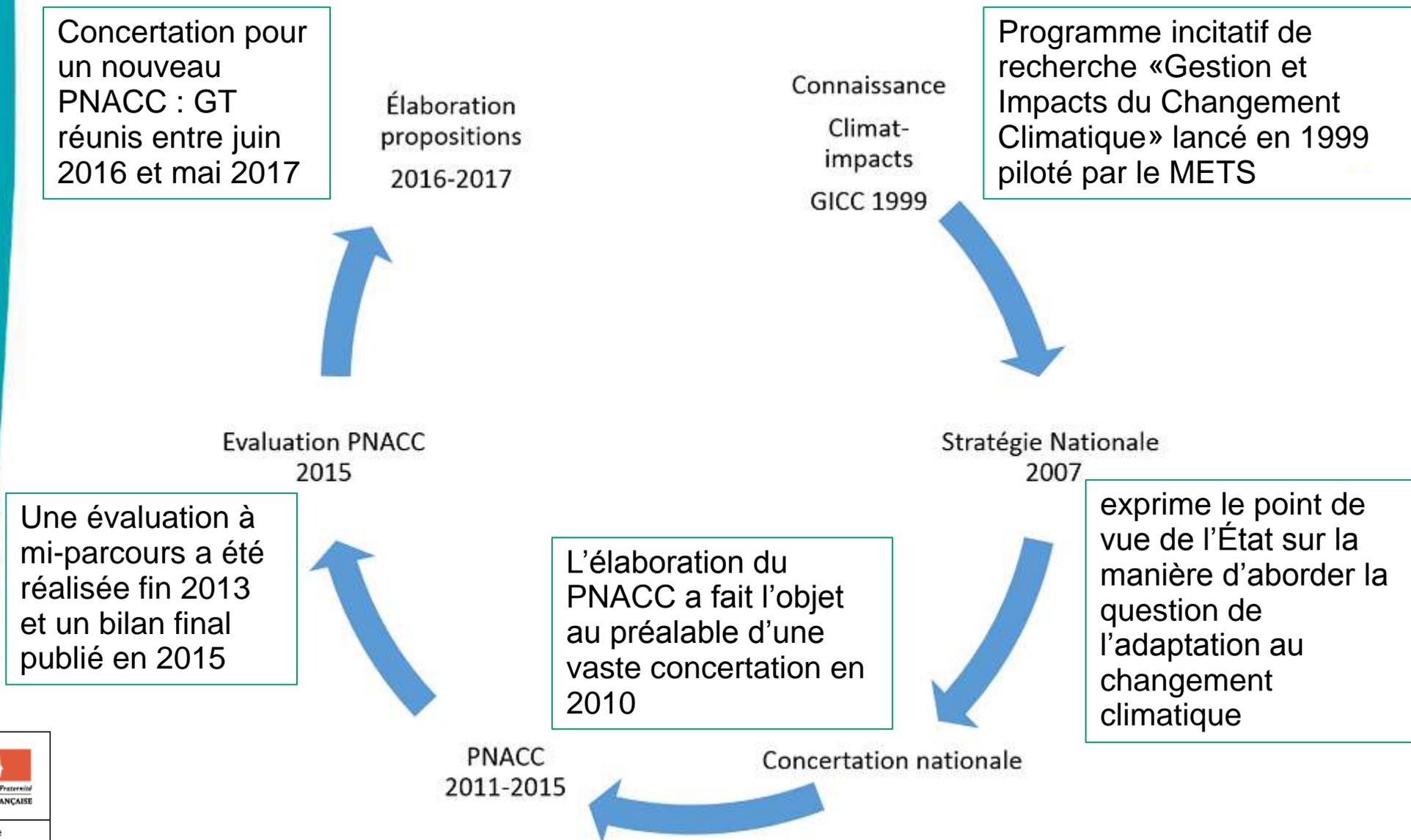
Pascal FASQUEL
DREAL Hauts-de-France
20/02/2018



Sommaire

- Historique
- PNACC-1
- Evaluation du PNACC-1
- Recommandations pour le nouveau PNACC
- Projet de PNACC-2

Historique



PNACC-1 (1)



- Le PNACC est intersectoriel et interministériel
- Valable pour la période 2011-2015
- Les mesures préconisées concernaient tous les secteurs d'activité autour de 4 objectifs :
 - protéger les personnes et les biens ;
 - éviter les inégalités devant les risques ;
 - limiter les coûts et tirer parti des avantages ;
 - préserver le patrimoine naturel.

PNACC 1 (2)

- 84 actions déclinées en 242 mesures dans 20 domaines :
 - santé, eau, biodiversité, risques naturels,
 - agriculture, forêt, pêche et aquaculture,
 - tourisme, urbanisme et cadre bâti,
 - énergie et industrie, infrastructures et services de transport,
 - information, éducation et formation, recherche,
 - financement et assurance,
 - littoral, montagne,
 - action européenne et internationale et gouvernance,
 - actions transversales.

Evaluation du PNACC-1 (1)

- Premier plan de cette ampleur publié dans l'Union européenne
- Certains résultats remarquables mais qui ne sont pas nécessairement à porter au crédit exclusif du PNACC :
 - Avancées dans la connaissance et sa diffusion avec le développement de nouveaux outils, parmi lesquels le portail DRIAS (les futurs du climat)
 - Prise en compte de l'adaptation dans les outils de planification (SDAGE, PPR littoraux....)
 - Mesures opérationnelles pour adapter certaines activités :
 - Travail sur la continuité de fonctionnement des centrales nucléaires (refroidissement)
 - Inventaire des référentiels techniques de conception et d'exploitation des infrastructures de transports à actualiser pour tenir compte des évolutions climatiques
 -

Evaluation du PNACC-1 (2)

- Propositions pour le nouveau plan :
 - Donner des moyens pour la recherche et instaurer un centre technique de ressources dédié
 - Prioriser et hiérarchiser les recommandations : 1. ressource en eau, 2. adaptations des zones littorales, 3. adaptation des villes à la canicule et aux sécheresses
 - Décliner le plan au niveau régional et au niveau des EPCI notamment via les PCAET
 - Entreprendre un nouvel effort pour entraîner la sphère économique privée

Recommandations pour le nouveau PNACC

- Concertation nationale pour un 2e PNACC (juin 2016 - mai 2017)
 - 300 participants - 21 réunions
 - 6 groupes de travail sur 6 axes de réflexion
 - 33 fiches de recommandations
- De manière générale, le nouveau PNACC devra :
 - Etre plus compact, plus stratégique, avec un pilotage renforcé
 - Des orientations en nombre limité avec, pour chacune, un plan d'actions et un pilote identifié
 - Un périmètre étendu :
 - Renforcement du lien entre le local, le régional et le national
 - mobilisation des acteurs économiques

Projet de PNACC-2 (1)

- Avis favorable du CNTE le 21/12/2017
- Socle = les 33 fiches de recommandations de la concertation nationale
- 6 domaines d'action – 47 actions :
 - Gouvernance : **structurer et renforcer le pilotage**
 - Meilleure articulation territoriale notamment via la création de « comités territoriaux »
 - Prise en compte des projections climatiques pour faire évoluer la réglementation et les règlements techniques (passage en revue systématique)

Projet de PNACC-2 (2)

- Prévention et résilience : ***protéger les français des risques liés aux catastrophes dépendant des conditions climatiques***
 - Prendre en compte l'évolution du climat dans les outils de prévention des risques naturels
 - Faire évoluer les labels voire la réglementation pour adapter le bâti
 - Adapter les pratiques d'aménagement pour renforcer la résilience des territoires
 - Appel à projets « territoires résilients au climat et solidaires » (territoires pilotes pour l'expérimentation selon des thèmes prioritaires)
- Filières économiques : ***renforcer la résilience des activités économiques*** :
 - Étude prospective pour identifier les filières prioritaires puis études par filière pour définir notamment les mesures d'accompagnement
 - Accompagnement spécifique de chaque filière (tourisme, pêche et aquaculture, filières agricoles, forêt bois, secteur financier)
 - Cadre d'évaluation des projets d'investissement avec des critères s'appuyant sur les paramètres climatiques projetés

Projet de PNACC-2 (3)

- Nature et milieux : **renforcer la résilience des écosystèmes et s'appuyer sur leurs capacités à aider notre société à s'adapter**
- Connaissance et information : **Améliorer la connaissance des impacts du changement climatique**
 - Développement et renforcement des observatoires territoriaux des effets du changement climatique
 - Renforcer l'éducation, la formation, l'information et la sensibilisation avec notamment un centre de ressources dédié et des services d'information adapté besoin de chaque type d'utilisateur
- International : **renforcer l'action internationale de la France**
 - Bénéficier des expériences menées dans les autres pays et renforcer l'accompagnement français des PED

Merci de votre attention

